Initiation aux premiers secours

RÉF | 1512

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Vous avez envie d'être initié aux premiers secours ? - Vous voulez connaître les gestes qui sauvent ? - Vous souhaitez venir en aide aux personnes en situation de secours ?

A la maison, dans la rue, à l'école, au travail, soyez celui ou celle qui sait agir quand l'accident survient.

Programme

Face à une situation d'accident et/ou de malaise d'une victime
vous serez capable :

- d'appeler les secours.
-de réaliser un bilan global de la situation.
- de prendre des mesures de sécurité adéquates.
- de manifester des attitudes qui visent le respect d'autrui.
- de mettre en œuvre une action adéquate de premiers soins

Pour plus de renseignements, visitez le site de l'école: http://www.ceria.be/irg

Certification(s) visée(s)

Attestation de réussite est obtenue en fin de module, si les capacités sont acquises

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

5 demis jours ou 2 jours et demi (20 périodes)

Horaire

en journée OU en soirée
2 Soirs ou 1 samedi par semaine
Le module se donne durant 5 demi-jours OU 2 jours et demi
Pour connaître les dates, prenez contact avec l'école.

Début

Plusieurs fois par an (Téléphoner à l'école) Plusieurs fois par an

Coût

55€ - Coût réduit : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou
une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

Remarques

Les acquis d'apprentissage correspondent aux compétences développées dans le BEPS.
La COCOF prend en charge les droits d'inscription pour ses membres du personnel (subventionnés et non subventionnés).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscrivez vous aux heures d'ouverture du secrétariat à partir du lundi 21 septembre 2020.
- - Du lundi au jeudi de 10h00 à 11h00 et de 16h00 à 20h00
- - Le samedi de 10h00 à 11h00, de 12h30 à 13h30 et de 15h00 à 16h30
- Pour les nouvelles dates, visitez la page sur le site de l'école
- Munissez vous des documents suivants

Pour s'informer uniquement

Visitez le site de l'école ou téléphonez au 02 526 75 40

Organisme

CERIA - Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires - Institut Roger Guilbert
Avenue Emile Gryzon 1 bte 4c
1070 Anderlecht
Tél: 02 526 75 40
https://guilbert.brussels/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation